DEMANDE DE CONTROLE DE DEVERSEMENT DES EAUX USEES ET PLUVIALES DANS LE CADRE D'UNE TRANSACTION IMMOBILIERE PAVILLON

Adresse du bien

Commune : Bry-sur-Marne	n° :	Voie :
Complément d'adresse (résidence, appartement...) :		
Nature du Bien :	Pavillon	autre (précisez) :

Identité du vendeur

M. Mme Mlle NOM / Prénom : ..... / .....

N° de téléphone où vous êtes joignable : .....

Personne présente sur les lieux lors du contrôle

Le vendeur	L'agence immobilière
	Coordonnées (adresse et téléphone) : .....
	Représentée par : .....
Autre (à préciser)	M. Mme Mlle .....
N° de téléphone :	

> IMPERATIF : le compteur d'eau devra être ouvert pour pouvoir réaliser le contrôle

Date de la vente

Compromis : ..... / ..... /	Signature prévue devant notaire : ..... / ..... / .....
Nom et coordonnées du notaire chargé de la vente :	

Adresse où envoyer le résultat du contrôle (1)

Adresse : .....

(1) Si différente de l'adresse du bien à vendre

Préalablement au contrôle, la Lyonnaise des Eaux contactera le vendeur ou son représentant afin d'expliquer la démarche du contrôle.

En cas de non-conformité, un estimatif budgétaire est établi par LDE. Le particulier pourra faire appel à l'entreprise de son choix pour émettre un devis de mise en conformité et réaliser les travaux. Suite à ces travaux il est nécessaire de faire une contre visite payante d'un montant de 171,67 €(TTC)*(au prix actualisé de 2012).

Je soussigné, ... , vendeur du bien cité ci-dessus, demande la réalisation d'un contrôle de déversement des eaux usées et pluviales dans le cadre de la transaction immobilière, et atteste avoir pris connaissance que le montant du contrôle est de 203,86 €(TTC)*(au prix actualisé de 2012). La délivrance du résultat du contrôle sera conditionnée par l'acquittement du règlement de 203,86 €.

Fait à : ..... le : ..... / ..... / ..... Signature :

Document à compléter et à renvoyer à Lyonnaise des Eaux 51 Avenue de Sénart BP29 91230 Montgeron.

Le règlement sera réalisé par chèque lors du contrôle et libellé à l'ordre de la Lyonnaise des Eaux.